

COMMUNIQUE

Le Crédit du Maroc a clôturé avec succès l'augmentation du capital par conversion optionnelle des dividendes de l'exercice 2014 en actions nouvelles ayant fait l'objet de la Note d'Information visée par le CDVM le 03 août 2015, sous la référence N° VI/EM/022/2015.

L'augmentation du capital par conversion optionnelle des dividendes 2014 en actions nouvelles du Crédit du Maroc répond aux caractéristiques suivantes :

CARACTÉRISTIQUES

Nombre maximum d'actions à émettre	405 066 actions
Prix d'émission	493 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant maximum de l'opération	199 697 538 dirhams

L'Assemblée Générale Mixte délibérant à titre extraordinaire du 22 avril 2015 a autorisé le Directoire et toute personne dûment déléguée par lui à procéder à l'augmentation du capital social par le règlement optionnel des dividendes de l'exercice 2014 soit en actions, soit en numéraire, soit par la combinaison de ces deux moyens.

Conformément aux conditions et modalités contenues dans la Note d'Information visée par le CDVM le 03 août 2015, sous la référence N° VI/EM/022/2015, le Directoire s'est réuni en date du 23 septembre 2015 au siège du Crédit du Maroc pour constater la réalisation de l'opération d'augmentation du capital.

Les résultats de cette opération d'augmentation du capital se présentent comme suit :

RÉSULTATS

Nombre d'actions nouvelles	202 220 actions
Prix d'émission	493 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant global de l'opération	99 694 460 dirhams
Date de jouissance	1 ^{er} janvier 2015

Ainsi, le capital social du Crédit du Maroc passe de 1 067 899 400 dirhams à 1 088 121 400 dirhams.

Les actions objet de la présente augmentation du capital seront cotées le 02 octobre 2015 et seront assimilées aux anciennes actions pour être cotées en 1^{ère} ligne sous le code 3600. Les titres auront pour ticker CDM.